

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MEZIN
N°21

Séance du 03 avril 2019

L'an deux mille dix-neuf, le trois avril, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Monsieur Jacques LAMBERT.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
13	12	13
		Pour : 9
		Contre : 1
		Abstentions : 3

Etaient présents :

Monsieur Jacques LAMBERT, Madame Dominique BOTTÉON, Monsieur Alain VILLA, Monsieur Pascal DE BRITO, Madame Christiane DUCOUSSO, Madame Patricia DUBOUCH, Madame Brigitte PULICANI, Monsieur Julien CHAPOLARD, Madame Mary GRAHAME-LUCAS, Monsieur Yves ALEXANDRE, Monsieur Bernard DULHOSTE, Monsieur Jean-Michel MANABERA.

Procurations(s) :

Madame Mélanie DASTE donne procuration à Madame Dominique BOTTÉON.

Etai(en)t absent(s) :

Date de la convocation
27 mars 2019

Etai(en)t excusé(s) :

Madame Mélanie DASTE.

Date d'affichage
__/__/__

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

__/__/__

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : Madame Dominique BOTTÉON.

et publication du

__/__/__

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2019

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Jacques LAMBERT, par 1 voix contre (M. MANABERA), 3 abstentions (Mme DUCOUSSO, MM. ALEXANDRE, DULHOSTE) et 9 voix pour,

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2019 :

Investissement

Dépenses : 848 945,00

Recettes : 877 342,00

Fonctionnement

Dépenses : 2 008 230,00

Recettes : 2 008 230,00

Pour rappel, total budget :

Investissement

Dépenses : 897 245,00 (dont 48 300,00 de RAR)

Recettes : 897 245,00 (dont 19 903,00 de RAR)

Fonctionnement

Dépenses : 2 008 230,00 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 2 008 230,00 (dont 0,00 de RAR)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à MEZIN

Le Maire, Jacques LAMBERT

